
Discours de François Bayrou : les élus locaux restent sur leur faim

Gouvernement

Le discours de politique générale de François Bayrou n'a pas totalement convaincu les associations d'élus locaux. Si certaines apprécient une certaine continuité avec les promesses de son prédécesseur, Michel Barnier. Beaucoup regrettent le manque d'annonces fortes. Et l'inquiétude reste vive avec un projet de loi de finances pour 2025 toujours en débat.

Le discours de politique générale de François Bayrou a laissé les associations d'élus locaux sur leur faim. Si certaines saluent une continuité rassurante avec les orientations de Michel Barnier en faveur des collectivités, la plupart note l'absence de réelles annonces nouvelles marquantes et continuent de s'inquiéter des coupes budgétaires sur les collectivités locales du projet de loi de finances pour 2025 pas encore voté.

Discours de François Bayrou : ce qu'il faut retenir pour les collectivités

Mais pour le monde local, l'enjeu va bien au-delà des discours : c'est la valse des Premiers ministres et des interlocuteurs gouvernementaux qui épuise, laissant poindre une lassitude face à des promesses toujours conditionnées à la possibilité d'une nouvelle motion de censure. "On a l'impression d'un jour sans fin. On aurait sans doute aimé des perspectives plus fortes car on a besoin de visibilité, d'un rapport de confiance qui s'inscrit dans le temps et d'un cap", défend Christophe Bouillon, le président de l'Association des petites villes de France (APVF) et maire (PS) de Barentin (Seine-Maritime). Entre satisfaction et attentes déçues, le nouveau Premier ministre devra convaincre au-delà des mots.

Un besoin de stabilité

Dans le détail, la sphère locale insiste avant tout sur le besoin de stabilité. C'est le cas de la présidente (PS) de Régions de France et de la région Occitanie, Carole Delga, sur le réseau social X : "La France a besoin de stabilité et les Français attendent des avancées. Si le nouveau Premier ministre a témoigné d'une inflexion sur la méthode, les annonces de son discours de politique générale nécessitent plus de clarté et de concret". Renaud Muselier, président délégué (Renaissance) de Régions de France et président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a, de son côté, salué le discours en déclarant : « Le Premier ministre s'est montré à l'écoute de tous les territoires, des acteurs du dernier kilomètre, et pas dans une posture « Paris contre la province ». Il faut désormais éviter le chaos et

faire adopter un budget. »L'urgence budgétaire fait l'unanimité parmi les associations d'élus, à commencer par Départements de France qui n'est pas totalement satisfait de la diminution de l'effort demandé aux collectivités locales dans le PLF 2025. "Il est indispensable d'arrêter de charger la barque des Départements, dans ces temps troubles où les majorités restent introuvables. Plus que jamais, il est temps de faire confiance aux territoires", a martelé François Sauvadet, président (UDI) de Départements de France et de Côte d'Or. Dans un communiqué, l'association d'élus déplore que les départements supportent encore 44 % de la facture globale imposée aux collectivités territoriales (soit encore 958 millions d'euros sur un total de 2,2 milliards d'euros). Un effort jugé "disproportionné" par les présidents de départements pour un échelon déjà fragilisé, pris en étau entre l'explosion des dépenses de solidarité et la chute des ressources, amplifiée par l'effondrement des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) de -13,4 % l'an dernier, après une baisse de -23 % en 2023.

De petits efforts budgétaires

A l'Association des maires de France (AMF), le son de cloche est similaire pour les communes et intercommunalités. "Il y a quelques petits efforts qui étaient déjà engagés lors du débat budgétaire au Sénat avant le vote de la motion de censure. C'est moins pire que c'était mais cela reste le plus mauvais budget depuis la guerre de 1940 pour les collectivités locales", observe André Laignel, le premier vice-président délégué de l'AMF, président du Comité des finances locales et maire (PS) d'Issoudun (Indre). Il regrette particulièrement que le chiffrage de Bercy ne prenne en compte ni la fonte des crédits du Fonds vert, ni la hausse annoncée de la cotisation des employeurs territoriaux à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), ni la non-indexation de la dotation globale de fonctionnement (DGF) à l'inflation. "On nous refait le sketch de la fausse addition surtout qu'il y a encore des incertitudes, par exemple sur les crédits de la politique de la ville. On se rapproche plutôt d'un total d'économies pour les collectivités territoriales de 7 à 8 milliards d'euros avec les informations que l'on a aujourd'hui", complète-t-il. A Villes de France, on cible particulièrement la ponction sur les recettes des grandes collectivités, qui concernerait environ 2 000 collectivités plutôt que 450 dans la version révisée par le Sénat. Lors de la cérémonie des vœux de l'association d'élus, mercredi 15 janvier à Paris, Jean-François Debat, président délégué de l'association d'élus et maire (PS) de Bourg-en-Bresse (Ain), a dénoncé une mesure jugée "insupportable et injuste". "Nous n'avons jamais affirmé que les villes moyennes devaient être exemptées de tout effort, mais celui-ci doit rester supportable et mieux réparti", a-t-il insisté.

Un discours "très général"

Sur les autres thématiques, le discours de François Bayrou a été perçu comme très général. Gil Avérous, ancien ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative sous le gouvernement Bar-

nier et maire (DVD) de Châteauroux (Indre), de retour à la présidence de Villes de France, aurait aimé davantage d'annonces concrètes sur le logement et le commerce de centre-ville, soulignant que "les signaux ne sont pas favorables". De son côté, l'APVF a regretté dans un communiqué "la timidité des annonces" concernant la réduction des inégalités d'accès aux soins et la lutte contre la désertification médicale. L'AMF, Villes de France et l'APVF se félicitent néanmoins de la confirmation de l'inscription à l'ordre du jour du Parlement des engagements pris par le gouvernement Barnier lors des congrès d'élus en fin d'année dernière. "On salue une forme de continuité sur le zéro artificialisation nette (ZAN), la révision du transfert obligatoire des compétences en eau et assainissement aux intercommunalités, ainsi que le statut de l' élu", se satisfait tout de même André Laignel tout en appelant à la censure de ce gouvernement estimant "les concessions insuffisantes pour masquer la continuité de la politique macroniste qui a conduit le Pays dans la régression et le chaos que nous vivons". Concernant spécifiquement les conditions d'exercice du mandat, Gil Avérous insiste sur "l'urgence à aboutir, car il est essentiel de rassurer en vue des élections municipales".

Déjà des doutes

Une exception aux promesses de l'ancien gouvernement se profile toutefois avec la remise en cause de l'engagement d'instaurer un Versement Mobilité (VM) pour les Régions, marquant un premier faux pas de l'exécutif vis-à-vis de Régions de France. "Cette décision, prise sans concertation, constitue un recul majeur pour l'avenir des mobilités décarbonées dans nos régions. Elle met un coup d'arrêt à la création de nouveaux services ferroviaires, à l'achat de rames de train et au développement de nos infrastructures, notamment pour la construction des RER métropolitains", a dénoncé Carole Delga dans un communiqué. En signe de protestation, elle a boycotté un déplacement dans sa région de la ministre de la Transition écologique. Reste le volet simplification et débureaucratiation réclamés par beaucoup d'élus locaux souvent pour renvoyer la patate chaude des économies budgétaires vers l'État. Lors d'un débat organisé par le Cercle des élus locaux le 14 janvier, quelques heures après le discours de politique générale du Premier ministre, David Lisnard, président de l'Association des maires de France (AMF) et maire (LR-Nouvelle Énergie) de Cannes, a exprimé ses doutes quant à la capacité de François Bayrou à réduire le nombre de normes, d'agences d'État et de contraintes imposées aux maires par les services déconcentrés de l'Etat. Il a résumé sa critique par une formule incisive : « Confier la débureaucratiation aux bureaucrates revient à s'en remettre aux dealers pour mettre en oeuvre un plan antidrogue. » En haut de sa liste des entités à supprimer figurent les missions régionales d'autorité environnementale (MRAE) ainsi que les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Enfin, sur la volonté du Premier ministre d'une réforme constitutionnelle pour l'autonomie de la Corse, de nombreux présidents de régions comme le président (DVG) de la Bretagne, Loïg Chesnais-Girard es-

time qu'il faut aller plus loin et mettre fin à "l'accaparement des pouvoirs par Paris". "Il faut davantage d'autonomie, de pouvoir d'agir et de pouvoir réglementaire pour les collectivités locales. Il n'y a pas que la Corse qui demande de l'oxygène. Il faut penser à une loi de la République pour toutes les régions", estime-t-il, auprès de "La Gazette". Il soutient pour cela la proposition émise par l'ancien Garde des Sceaux Jean-Jacques Urvoas de réécriture de l'article 73 de la Constitution. Pas sûr que François Bayrou ait les marges de manoeuvres et le temps pour aller aussi loin. En tout cas, il est déjà sous haute surveillance des élus locaux et des oppositions parlementaires.

Pour aller plus loin

Discours de François Bayrou : ce qu'il faut retenir pour les collectivités

Collectivités locales : le parlement face au risque de l'enlèvement

Encadre manuel 1

Les solidarités, « grandes oubliées » du gouvernement

La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) l'avait plaidé dans une lettre ouverte à François Bayrou, à la veille de sa déclaration de politique générale : « La poursuite et l'amplification de la lutte contre la pauvreté », aujourd'hui, sont un « impératif ».

Après une heure trente de discours, pourtant, les questions de solidarité s'avèrent être les « grandes oubliées » du gouvernement, aux yeux du collectif Alerte et de ses 37 organisations de lutte contre la pauvreté, dont la FAS.

Certes, au terme de sa déclaration, François Bayrou a « tenu quelques propos concernant les solidarités », reconnaît l'Uniopss. Mais il y manquait « une vision claire, partagée », regrette cette union des associations de solidarité. « Or, nous assistons, depuis plusieurs années maintenant, à une situation délétère où l'Etat et les collectivités territoriales se renvoient les responsabilités », déplore-t-elle.

par Olivier Bonnin et Rgaspar



: [HTTP://WWW.COURRIERDESMAIRES.FR](http://www.courrierdesmaires.fr)

Moins d'agences de l'Etat ? Les élus locaux plutôt séduits par l'intention de François Bayrou

La proposition faite par le Premier ministre lors de son discours de politique générale de tailler dans les opérateurs de l'Etat est plutôt bien reçue dans le petit monde des collectivités. Du président de l'Association des maires de France, David Lisnard, à celui des Villes de France, Gil Avérous, nombre d'élus locaux applaudissent des deux mains. La « chasse » aux agences jugées trop onéreuses, faisant doublon avec l'administration centrale ou déconcentrée, voire venant court-circuiter l'autorité des ministres, semble lancée... sous réserve que les coupes ne soient pas brutales.

« Est-il nécessaire que plus de 1000 agences, organes ou opérateurs exercent l'action publique ? Nous connaissons le rôle précieux de plusieurs d'entre eux, comme France Travail. Mais ces 1000 agences ou organes, sans contrôle démocratique réel, constituent un labyrinthe dont un pays rigoureux peut difficilement se satisfaire », assénait François Bayrou lors de son discours de politique générale mardi 14 janvier, entre deux diatribes sur les normes et la bureaucratie.

Autorités de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom), de régulation des communications électroniques (Arcep), Offices français de la biodiversité (OFB), de l'immigration et de l'intégration (OFII), Agences du service civique, de lutte contre le dopage (AFLD)... On ne compte plus ces derniers temps les agences prises pour cibles pour leurs supposées gabegies et/ou leurs dépenses de fonctionnement jugées trop importantes. Dernières en dates ciblées par les parlementaires partis à la chasse aux économies pour redresser les comptes publics : la commission nationale du débat public (CNDP), l'OFB ou encore l'Ademe. Les opérateurs travaillant sur le champ de la participation citoyenne ou de la protection de l'environnement ne sont en effet pas les dernières à être particulièrement ciblées ces derniers temps, au point que la ministre de la Transition écologique Agnès Pannier-Runacher elle-même a dû prendre la plume pour défendre le bras armé de la transition écologique et énergétique de l'Etat. Supprimer les deux tiers des agences, préconise David Lisnard

Mais alors, quel est le légitime volume d'opérateurs de l'Etat ? Et dans quels champs ? « Une grande démocratie doit garder quelques grandes agences indépendantes de l'exécutif. Mais il y en a beaucoup plus trop », pointait David Lisnard, interrogé le soir même sur la déclaration du Premier ministre dans le cadre d'une invitation du Cercle des élus locaux. « Je pense objectivement qu'on peut en supprimer les deux tiers » des 438 agence strico-sensu que

relève le maire (LR) de Cannes et président de l'Association des maires de France.

Oui mais lesquelles ? « Qu'on fasse un vrai travail d'analyse et d'évaluation, préconise le sénateur centriste du Cantal Bernard Delcros. J'ai été président d'un groupe de travail sur l'Agence nationale de cohésion des territoires : on ne peut pas dire qu'on supprime tout ce qu'elle fait ! témoigne celui qui préside la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales. Avec l'Ademe et le Cere-ma, l'ANCT est en effet la troisième agence d'Etat sur laquelle Jérôme Fournel, directeur de cabinet de l'ex-Premier ministre Michel Barnier, avait saisi avant son départ de Matignon trois inspections pour s'attaquer aux dépenses d'ingénierie territoriale au nom d'une nécessaire « rationalisation de l'intervention des opérateurs de l'Etat ». « Il faut être pragmatique, efficace, évaluer et analyser l'action et les crédits des agences », insiste le sénateur. Ces agences qui démonétisent les ministres

« Elles ne coûtent pas toutes trop cher et certaines ont leur utilité, mais elles ne sont pas toutes pas efficaces », développe pour sa part Gil Avérous. Tout en souscrivant à l'objectif de révision à la baisse du nombre d'organismes, le maire (LR) de Châteauroux préconise surtout une méthode afin de cibler en priorité les organismes qui font doublons avec les ministères aux champs de compétences voisins voire identiques. « L'étude doit se faire agence par agence, qui ont quelquefois une utilité, quelquefois sont plutôt l'expression d'un démantèlement de l'Etat qui fait perdre au Gouvernement la maîtrise de sa politique et c'est ce qu'il faut éviter. Aujourd'hui on a des ministres qui sont parfois désemparés car l'essentiel de leurs budgets passe par une agence dont ils ne maîtrisent pas totalement les orientations. Au-delà de la simple considération sur les effets et les économies, il faut regarder les agences en termes de maîtrise politique de l'action portée. Il n'y a rien de pire que de se retrouver face à un ministre qui partage votre vision des choses, mais finalement ne peut pas mettre en application ce qui nous semble d'intérêt général parce qu'il y a une agence intermédiaire qui a d'autres priorités », déplore celui qui était encore jusqu'à Noël... le ministre des Sports de Michel Barnier.

Et l'ancien membre du gouvernement d'illustrer son propos sur ce champs, au regard de l'action de l'Agence nationale du Sport au bilan globalement positif selon lui : « la pratique du sport a plutôt augmenté, la haute performance ça bien fonctionné. Mais en termes de soutien au développement des équipements sportifs, c'est très décevant. Pourquoi ? Parce que trois dossiers sur quatre qui sont présentés par les collectivités à l'ANS pour avoir une subvention font l'objet d'un refus. Et on a une double étude de subvention : la commune le fait auprès de la préfecture au titre soit de la DSIL soit de la DETR, et elle va envoyer le même dossier à l'ANS. C'est de l'argent de l'Etat des deux côtés et les deux circuits ne se parlent pas. Quelquefois, il s'agit donc non pas de supprimer l'agence mais plutôt un de ses circuits de fonctionnement ». Quand

l'Etat fait avec les agences ce qu'il reproche au bloc communes-intercommunalités

Autre biais de ces agences : les doublons créés, à l'occasion de transfert de compétences qui n'ont pas été suivi des suppressions de postes équivalentes dans les ministères, à l'image de ce qui a longtemps été reprochés aux intercommunalités héritant des compétences des communes. « Parfois, l'agence n'a pas provoqué la diminution du nombre d'agents du ministère. Chez nous, c'est soit la ville soit l'agglomération, témoigne le maire de Bourg-et-Bresse Jean-François Debat. Ce qui devrait être pratiqué, c'est ou l'agence, ou le ministère. Or, dans certains cas on a des doublons. Soit l'Etat estime qu'il y a besoin d'y avoir une agence pour des raisons x ou y et à ce moment-là il en fait un bras armé, il assume la composante politique. Mais à ce moment-là, il n'y a plus dans le ministère la compétence. Soit il estime qu'il n'y a pas besoin d'agence, alors on réinternalise et ça redevient une politique d'Etat. Le pire, c'est l'entre-deux », s'agace-t-il.

A ces critiques, David Lisnard ajoute celle d'un « système hypocrite : les agences sont proches de l'exécutif tout en étant soi-disant indépendantes. Le problème, c'est que ces gens n'ont pas de contrôle, s'agace-t-il. Ce qui fait la dépense, c'est l'absence de contrôle, l'absence de responsabilité individuelle et le périmètre de l'intervention », pointe le maire (LR) de Cannes qui approuve l'idée de tailler dans les 81 milliards d'euros de dépenses représentées par ces opérateurs de l'Etat. Aux futurs pilotes du « fonds spécial entièrement dédié à la réforme de l'Etat » promis par François Bayrou pour lutter contre la bureaucratie et revenir sur « l'agencification » de l'Etat de se doter d'une méthode pour élaguer la jungle des agences.



Débureaucratization : David Lisnard dévoile ses solutions

« Confier la débureaucratization aux bureaucrates revient à s'en remettre aux dealers pour mettre en œuvre un plan antidrogue » : le porte-parole des maires ne cache pas le scepticisme que lui inspire les intentions de simplification administrative exprimées dans le discours de politique générale de François Bayrou.

Les administrations déconcentrées exaspèrent le président des maires de France, plus encore que les agences nationales de l'Etat. « Chaque service peut exercer le pouvoir de planter nos projets. Aucun d'entre eux ne détient la capacité de les autoriser », peste David Lisnard. En tête de sa liste d'entités à supprimer, il place les missions régionales d'autorité environnementale (MRAE) et les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Rendre le pouvoir aux maires

Invité de l'Apéro débat du Cercle des élus locaux, le 14 janvier quelques heures après le discours de politique générale du Premier ministre François Bayrou, le maire de Cannes égrène l'interminable liste des schémas directeurs et autres directives opposables aux plans locaux d'urbanismes, dictés par des services de l'Etat à l'échelle des départements, des régions ou des bassins versants... Au point parfois de citer des documents désormais fusionnés, comme les schémas régionaux de cohérence écologique, intégrés aux schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

De sa litanie et de son quart de siècle d'expérience d' élu local, dont 10 ans comme maire, David Lisnard tire cette conclusion : « Nous subissons de plus en plus d'obligations, alors que nous exerçons de moins en moins de pouvoir ». L'inflation de plans nationaux, au printemps 2023, a exacerbé son amertume : « plan Vélo, plan Eau, plan Industrie... Nous sommes dans une succession de séquences de com ». En finir avec les contrôles a priori

La gestion des routes offre une illustration paroxystique à l'analyse : « L'Etat a gardé les routes qui lui rapportent, et qui génèrent les marges scandaleuses des sociétés concessionnaires. Dans le même temps, les intercommunalités doivent cofinancer les échangeurs », fustige le président des maires de France. Sur le plan réglementaire, l'inflation du droit de l'environnement entretient sa colère : « Au lieu de 100 000 mots en 2012, le Code de l'environnement en compte 1 million en 2022 ».

Réduire le nombre d'agences d'Etat à 400 au lieu de 1200 ne suffira pas à ses yeux : « La dépense dépend moins de ce nombre que du périmètre de leur compétence », estime le président de l'AMF.

En jouant sur ce second critère, il juge possible d'économiser les deux tiers des 80 Mds€ que coûtent les agences d'Etat, soit 1 % du produit intérieur brut. Dégraisser l'Etat

En croisade contre les contrôles a priori qui découragent toute initiative, il ne remet pas en cause l'existence d'instances nationales véritablement indépendantes et garantes des principes fondateurs de l'état de droit : respect de la présomption d'innocence, égalité devant la justice.

Le repli de l'Etat sur ses fonctions régaliennes libérerait les marges de manœuvre des collectivités, sur le plan réglementaire et financier. Dans ce dernier registre, David Lisnard plaide pour amener la France dans les ratios de ses voisins et partenaires : toutes strates confondues, les collectivités françaises génèrent 19 % de la dépense publique, contre 40 % dans l'Union européenne. Pour rejoindre cette moyenne, le président de l'AMF prône une refonte de la fiscalité locale incluse dans une réforme générale des prélèvements obligatoires. Stopper l'hémorragie

Du point de vue de la gestion des ressources humaines, la pyramide des âges offre une grande opportunité au pays : « On peut profiter des départs annuels pour supprimer les agences inutiles et renforcer les métiers nécessaires dans la police, les tribunaux, l'éducation ou la santé ». Sur ce dossier aussi, David Lisnard aligne les chiffres qui tendraient à rapprocher la France du régime communautaire : dans l'Hexagone, les tâches qu'il qualifie d'administrantes (et en particulier le contrôle) représentent 33 % de la fonction publique, au lieu de 24 % dans l'Union.

La cure d'amaigrissement et le choc de productivité de l'Etat prônés par le président de l'AMF suffiraient-ils à mettre fin à la crise des vocations des maires ? L'association recense plus de 40 démissions par mois dans ses rangs. « Deux fois plus que durant la décennie précédente », calcule David Lisnard. La première source de cette hémorragie se situe dans la complexité administrative, selon l'AMF.

